

Spécial rentrée

La rentrée est un moment clé

Mieux vaut avoir connaissance du fonctionnement de l'Education Nationale pour anticiper d'éventuels problèmes.

Nous avons donc résumé ici, les éléments qui vous permettront d'agir avec la FCPE en cas de problème.

S'agissant du premier degré, prenez l'avis des directions d'écoles sur les effectifs et l'affectation des postes d'enseignants, de services et de santé. Y a-t-il problème, ou risque de problème dès la rentrée ou en cours d'année ?

Le jour de la rentrée, vous connaissez le nombre d'élèves et d'enseignants présents dans l'école. Il faut savoir que des ajustements ont lieu après la première semaine. L'inspecteur de circonscription peut passer dans l'école le jour de la rentrée, ou pendant la première semaine pour constater l'effectif réellement présent, car jusqu'à cette date, la répartition des 3000 instituteurs du département dans chaque école est prévue selon des estimations de l'administration.

Il vous faut informer les parents de l'importance de faire venir les enfants inscrits dès la première semaine, surtout en maternelle.

Ne pas hésiter à s'adresser à l'Inspecteur de Circonscription pour présenter les arguments pour demander une ouverture de poste ou pour éviter une fermeture qui était programmée. Contact avec la Mairie pour appuyer vos démarches, la presse pour présenter vos actions et les populariser.

Dans le second degré, un contact préalable avec le chef d'établissement avant la rentrée est toujours utile, plus particulièrement lorsqu'il y a des changements de directions. C'est encore le moment de choisir en commun la date de l'Assemblée Générale de l'association.

Les effectifs par classe risquent d'être en hausse, même en collègue.

Pensez à recenser toute situation anormale à la permanence pour qu'il y ait une vision globale et éventuellement action plus appuyée. Précisez le nom de la commune, de l'école, nombre d'élèves, d'enseignants et de niveaux, et coordonnées des adhérents FCPE et du directeur (nom, téléphone et mail).

rentrée scolaire 2007

Les bulletins d'adhésion 2007/2008 sont encore à disposition au siège pour les conseils locaux de BREST et Communauté Urbaine. Pour les autres secteurs, la distribution aura été effectuée avant lundi 3 septembre.

Assurez-vous de la distribution conjointe des bulletins d'adhésion à la FCPE avec les documents de la M.A.E. dans les trois jours après la rentrée. Un protocole d'accord national est signé entre nos deux organisations et les chefs d'établissement doivent appliquer le décret n° 2006-935 du 28 juillet 2006.

Anne Borgniet, secrétaire générale

Actualité :

Base Elève :

La FCPE, les syndicats d'enseignants et les DDEN partagent les inquiétudes de la CNIL (commission nationale informatique et liberté) au sujet de l'utilisation des fichiers « base élèves » regroupant des informations sur les élèves du 1^{er} degré. Ils ont demandé à être reçus par l'Inspecteur d'Académie.

Suppression de postes de fonctionnaires :

11 200 enseignants en moins, par non remplacement de départs en retraite ; c'est le chiffre annoncé par l'Education Nationale.

Dates des élections des représentants de parents d'élèves :

Les élections auront lieu les
12 et 13 octobre 2007

Cartables :

La FCPE lancera une grande action sur le poids des cartables dans les semaines à venir.

HCE :

Un récent rapport du Haut Conseil de l'Education révèle que le bon déroulement des apprentissages en maternelle est prépondérant pour la réussite future de la scolarité (quatre fois plus déterminant que l'origine sociale)

Vous trouverez dans ce numéro :

Un résumé des actions marquantes de la FCPE 29, lors de l'année scolaire passée.

En pages 3 et 4, copie en réduction du document de rentrée expédié seulement au responsable Trésorerie.

MAIS, QUE FAIT LA FCPE ?

Quelles sont les actions du Conseil Départemental de la FCPE du Finistère (FCPE29) qui profitent directement ou indirectement aux élèves, aux familles et, par rebonds, aux établissements scolaires ? Un petit tour rapide –et loin d'être exhaustif!- de l'année 2006/2007 pour vous en donner une idée...

LA RECHERCHE DE FONDS ÉGARÉS...

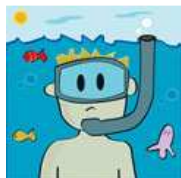


En juin 2006, on apprend qu'il n'y a plus de dotation pour l'achat de livres dans les collèges. La FCPE intervient immédiatement, la dotation (plusieurs milliers d'euros par collège) est régularisée en quelques semaines.

Pour le financement des bourses au mérite, on déshabille Pierre pour habiller Jacques : il n'y a plus de réserve disponible pour les bourses complémentaires sur critères sociaux, du moins pour les élèves des écoles publiques. La FCPE29 lève le lièvre, réagit tout de suite, clame son indignation auprès des pouvoirs publics, alerte la Fédération Nationale. Après enquête, le problème touche plusieurs départements. Dysfonctionnement d'origine technique ? Peu importe, les fonds perdus sont retrouvés : en fin de compte, les 66 familles du Finistère concernées par ce brutal assèchement financier pourront se maintenir -un peu- la tête hors de l'eau.

RENDRE L'EAU PLUS TIÈDE

1 500€ à 3 000€ par trimestre, ce sont les montants des factures à régler par quelques associations de parents d'élèves des environs de Brest. Et cela correspond à quoi ? Incroyable mais vrai, les frais de transport et d'accès à la piscine, sur le temps scolaire, des enfants des écoles publiques. La FCPE est saisi par un des conseils locaux concernés, excédé d'avoir à organiser animations sur animations pour financer ces sorties. "Ces sorties sont pédagogiques, donc forcément gratuites, de par la loi", soutient la FCPE29, à juste titre, "Arrêtez de payer." Le mouvement prend de l'ampleur, les Inspecteurs de Circonscription bottent en touche et ordonnent l'arrêt de toute activité extérieure. La FCPE fait intervenir le Recteur : on revient à la loi, les activités sont reprises mais les associations de parents d'élèves (donc, les familles) n'ont plus à les financer.



VEILLER AUX BESOINS ... BIEN NATURELS !

Dans un collège, les toilettes sont condamnées depuis longtemps. Une façon inédite de supprimer un possible foyer de désordre mais vous imaginez au prix de quels inconforts physiques pour les élèves ! Les protestations du Conseil Local de l'établissement n'y font rien. Les parents d'élèves se tournent alors vers la FCPE29 qui s'adresse le jour même à l'Inspection Académique. Les toilettes sont débloquées dans la journée.

OPPOSITION A L'ENTRETIEN D'EMBAUCHE

Dans un village du Sud Finistère, le maire refuse de faire les travaux d'agrandissement de son école publique. Pourtant beaucoup de familles veulent y inscrire leurs enfants. Alors l'édile auditionne les parents et sélectionne : des enfants ont le

feu vert pour l'école publique, les autres sont orientées vers l'école confessionnelle de la commune. Ici, l'histoire n'est pas encore réglée mais les parents s'organisent autour de la FCPE.

MAINTENIR L'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ

Remise en cause de l'enseignement adapté en maternelle, en élémentaire ou au collège. La FCPE a souhaité la loi permettant à chaque enfant de fréquenter l'établissement voisin du domicile, quand le handicap peut être surmonté, mais elle défend aussi le maintien des structures nécessaires (CLIS, UPI...) pour les enfants nécessitant un encadrement spécifique.

VOULOIR LA REUSSITE DE TOUS ; DES SEGPA AUSSI

Lors du récent congrès national de la FCPE à Montpellier, le vice-président de la FCPE29 a eu l'occasion d'évoquer auprès du Ministre de l'Éducation Nationale le problème des SEGPA. Mais quelques avancées seront difficiles ; ainsi dans le domaine des machines outils considérées comme dangereuses (ex : interdiction de se servir d'un batteur électrique en cuisine !), parce que ces classements dépendent d'une directive européenne.

En revanche, le ministre semble prêt à aménager le "tronc commun des connaissances" pour les élèves de SEGPA.

PENSER AUX PETITS

La remise en cause de la scolarisation des enfants de moins de trois ans pose d'immenses problèmes : aux petites communes rurales qui n'ont pas les moyens de mettre en place des structures d'accueil alternatives, aux nombreuses familles qui restent confiantes dans l'école pour socialiser leurs petits. La FCPE est aussi présente sur ce terrain. Entre autres mobilisations et manifestations de son intérêt pour la question, elle s'est jointe à la Ligue de l'Enseignement et à un syndicat d'enseignants, pour organiser une conférence-débat sur le sujet ; c'était le 28 mars dernier à Brest.



ALORS, TOUJOURS SUR LA BRÈCHE...

Sans arrêt, la FCPE29, aidé de ses deux salariées permanentes, aide les familles en butte aux abus de pouvoir et à l'exclusion, rend service aux conseils locaux en quête d'un avis ou d'un appui. Sans clientélisme même si elle préférerait tout de même que quelques uns des demandeurs s'identifient clairement. Elle manque parfois de disponibilité mais rarement d'obstination.

LE MAJUSCULE ET LE MINUSCULE

Souvent, l'image de la FCPE se bâtit sur des prises de positions générales. Pourtant, ce sont les actions décrites ici qui sont au cœur du quotidien de la FCPE.

Certaines nécessitent du temps, de l'opiniâtreté et parfois des échanges assez rudes, mais elles sont mal connues des adhérents.

Connaître et faire connaître ces actions, c'est se reconnaître dans la FCPE.

Réservez déjà votre matinée du samedi 17 novembre 2007 pour la « journée départementale de rencontre des présidents ». Ce moment d'échange permettra à tous de nous former et de recenser les attentes de chacun pour une action plus solide et coordonnée.

 **le Brefcpe**
Bulletin d'information départemental

Directeur de la Publication :

Pierre Jagot
Directeur de la rédaction :

Anne Borgniet

Rédaction :

Anne Borgniet
Michel Jacob
Alain Treussier
Mado Le Boulc'h
FCPE 29

1 rue Charles Edouard Guillaume
(école de Kerbernard)

29200 Brest

Tél. : 02 98 02 48 98

Site Internet : <http://www.fcpe29.fr>

mél : fcpe29@wanadoo.fr